



# BILAN-FAIM | 2015

*Un rapport complet sur la faim et l'utilisation des banques alimentaires au Canada, qui propose des recommandations pour le changement*

## 01 | RÉSUMÉ

## 07 | RECOMMANDATIONS

## 03 | RÉSULTATS

## 15 | CONSTATATIONS DÉTAILLÉES

*APERÇU NO. 1 :  
LE NOMBRE DE  
PERSONNES AIDÉES  
PAR LES BANQUES  
ALIMENTAIRES*

## 28 | MÉTHODOLOGIE

*APERÇU NO. 2 :  
LE PORTRAIT DES  
PERSONNES ET  
DES MÉNAGES  
QUI RECOURENT À  
L'AIDE DES BANQUES  
ALIMENTAIRES*

## 31 | REMERCIEMENTS

*APERÇU NO. 3 :  
LES SOURCES  
DE REVENUS  
ET LE RECOURS  
AUX BANQUES  
ALIMENTAIRES*

**Le rapport Bilan-Faim présente les résultats d'une étude annuelle de plus de 4 000 banques alimentaires et autres programmes alimentaires dans chaque province et territoire.**



Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'étude **Bilan-Faim**, dont des tableaux pluriannuels et des données non citées dans le présent rapport, prière de consulter notre site à [www.banquesalimentairescanada.ca/bilanfaim](http://www.banquesalimentairescanada.ca/bilanfaim).



**852 137**

Canadiens se tournent  
vers les banques  
alimentaires chaque  
mois



En mars 2015, **852 137** personnes ont reçu de la nourriture d'une banque alimentaire au Canada. Plus du tiers des personnes qui ont été servies étaient des enfants.

Le recours aux banques alimentaires a été plus élevé dans une mesure de 1,3 % comparativement à la même période en 2014 et de 26 % comparativement à 2008, avant le déclenchement de la crise économique mondiale.

En 2015, la moitié des provinces a connu une augmentation du recours aux banques alimentaires. L'Alberta a été la province la plus durement touchée, le taux de chômage ayant augmenté de 10 % entre mars 2014 et 2015 en raison de la chute du prix du pétrole. Dans cette province, les trois quarts des banques alimentaires ont signalé une augmentation du recours à leurs services. À l'échelle nationale, 54 % des banques alimentaires ont déclaré une augmentation du nombre de personnes demandant de l'aide alimentaire.

Sept années se sont écoulées depuis que le recours aux banques alimentaires a atteint le plus bas niveau de 675 735 personnes en mars 2008. Puis en 2009, le recours aux banques alimentaires a connu une augmentation radicale et il frôle des niveaux records depuis ce temps.

## Qui Sont Les Bénéficiaires?

Les ménages qui prennent la décision difficile de demander l'aide de banques alimentaires ont tendance à être ceux qui souffrent le plus gravement d'insécurité alimentaire<sup>1</sup>, **car leur revenu est trop faible pour leur permettre de s'offrir même les besoins les plus fondamentaux :**

- 7% des ménages bénéficiaires des banques alimentaires vivent principalement d'un revenu de retraite;
- 16% des personnes aidées touchent un revenu principalement dérivé d'un travail;
- 18% des ménages reçoivent un soutien du revenu lié à une invalidité;
- 46% des ménages qui se tournent aux banques alimentaires reçoivent de l'aide sociale.

Souvent, les ménages qui sollicitent de l'aide sont obligés de réduire leurs dépenses alimentaires en raison du **coût élevé et relativement rigide de l'habitation :**

- 5% des ménages bénéficiaires sont sans abri, et la majorité d'entre eux vivent chez des membres de leur famille ou des amis temporairement;



7% des ménages sont propriétaires d'une maison;

20% d'entre eux vivent dans des logements sociaux pour lesquels le loyer est subventionné;

67% des ménages aidés vivent dans un logement loué et paient un loyer au prix courant du marché.

Enfin, la **composition familiale** des personnes qui recourent à l'aide des banques alimentaires est variée :

10% des ménages bénéficiaires des banques alimentaires sont des couples qui n'ont pas d'enfants;

44% d'entre eux sont des familles avec des enfants, dont près de la moitié sont biparentales;

46% des ménages qui reçoivent de l'aide sont composés de célibataires. Ce groupe continue à prendre de l'ampleur – il ne représentait que 30 % du total en 2001.

## Réduction De La Nécessité Des Banques Alimentaires

Ces données présentent une preuve désolante des réalités auxquelles font face les plus de 850 000 personnes qui recourent à l'aide des banques alimentaires chaque mois : la réalité selon laquelle les prestations de revenu gouvernementales ne suffisent pas à venir en aide aux particuliers et aux familles qui éprouvent des difficultés; la réalité selon laquelle un emploi n'est pas toujours un gage de sécurité alimentaire; la réalité selon laquelle il arrive trop souvent que les logements sécuritaires et de qualité ne soient pas abordables.

Afin de contrer ces réalités, **Bilan-Faim** présente quatre grandes recommandations au gouvernement fédéral de même qu'aux gouvernements provinciaux et territoriaux. Si ces recommandations étaient adoptées, elles réduiraient considérablement le recours aux banques alimentaires au Canada :

- 1 la création d'un revenu de base pour remplacer les programmes provinciaux d'aide sociale;
- 2 l'augmentation du nombre de logements abordables;
- 3 la remise en vigueur et l'amélioration d'initiatives de soutien à l'emploi et à la formation à l'intention des Canadiens peu alphabétisés;
- 4 l'augmentation de l'accès aux aliments traditionnels et la réduction du coût des aliments achetés en magasin dans les collectivités du Nord.



## APERÇU NO. 1 : LE NOMBRE DE PERSONNES AIDÉES PAR LES BANQUES ALIMENTAIRES

Au mois de mars de cette année, 78 693 personnes ont eu accès à une banque alimentaire pour la première fois. Ces personnes auraient pu perdre leur emploi, avoir cessé de travailler en raison d'une maladie, ou avoir à composer avec une augmentation de loyer les ayant forcés à réduire leurs dépenses alimentaires. Les personnes qui ont eu accès à une banque alimentaire pour la première fois représentaient 9,2 % des 852 137 personnes qui ont bénéficié de l'aide d'une banque alimentaire au mois de mars.

Les 852 137 personnes aidées en mars ont fait 1 221 017 visites aux banques alimentaires. Bien que la plupart des banques alimentaires puissent généralement donner de la nourriture une fois par mois à chaque ménage auquel elles viennent en aide, certaines banques alimentaires peuvent en faire plus. Puisque le mois de mars est un mois moyen en matière de recours aux banques alimentaires, nous estimons que cette année, les banques alimentaires viendront en aide à 1 717 760 personnes, et que

celles-ci feront 14 652 204 visites aux banques alimentaires dans le courant de 2015.

Au mois de mars, le recours aux banques alimentaires a été plus élevé que pendant la même période de 2014 dans une mesure de 1,3 %. Cette année, la légère augmentation qui a été enregistrée était principalement attribuable aux changements enregistrés dans les provinces de l'Alberta, du Québec, du Manitoba et de la Colombie-Britannique. Sur la scène nationale, le nombre de bénéficiaires des banques alimentaires est toujours 26 % plus élevé qu'en 2008, avant la crise économique mondiale qui s'est traduite par une augmentation considérable du recours aux banques alimentaires au Canada.

En plus de l'aide fournie par les banques alimentaires, les soupes populaires, les refuges, les initiatives de distribution de déjeuners dans les écoles et d'autres programmes ont offert 4 395 601 repas et collations à une vaste population de Canadiens.

**TABLEAU 1 : UTILISATION DES BANQUES ALIMENTAIRES AU CANADA, PAR PROVINCE**

	Personnes aidées, mars 2015	% Changement, 2014-2015	% Changement, 2008-2015	% des orgs rapportant une augmentation, 2014-2015	% d'enfants, mars 2015	Personnes aidées, mars 2014	Personnes aidées, mars 2008
Colombie-Britannique	100 086	2,8%	<b>28,1%</b>	59%	31,5%	97 369	78 101
Alberta	67 443	23,4%	<b>82,8%</b>	75%	41,2%	49 766 <sup>2</sup>	33 580
Saskatchewan	26 727	-0,3%	<b>50,6%</b>	74%	45,0%	26 820	17 751
Manitoba	63 791	3,4%	<b>57,6%</b>	58%	41,9%	61 691	40 464
Ontario	358 963	-4,2%	<b>14,2%</b>	49%	33,6%	374 698	314 258
Québec	163 152	4,0%	<b>27,9%</b>	56%	36,4%	156 895	127 536
Nouveau-Brunswick	18 986	-3,1%	<b>21,4%</b>	37%	32,3%	19 590	15 638
Nouvelle-Écosse	19 722	0,3%	<b>16,6%</b>	58%	31,2%	19 664	16 915
Île-du-Prince-Édouard	3 153	-8,1%	<b>9,0%</b>	17%	35,1%	3 432	2 892
Terre-Neuve-et-Labrador	25 040	-5,9%	<b>-8,1%</b>	38%	37,4%	26 617	27 260
Territoires	5 074	9,1%	n/a	25%	39,0%	4 649	1 340
<b>Canada</b>	<b>852 137</b>	<b>1,3%</b>	<b>26,1%</b>	<b>54%</b>	<b>35,8%</b>	<b>841 191</b>	<b>675 735</b>



80 000

personnes  
cherchent de  
l'aide pour la  
première fois  
chaque mois

## LE RECOURS AUX BANQUES ALIMENTAIRES EN MILIEU RURAL CANADIEN

En mars 2015, les banques alimentaires des petites localités et des régions rurales du Canada (soit les municipalités comptant moins de 10 000 habitants) ont distribué de la nourriture à 152 245 personnes, ce qui représente 18 % de toutes les personnes ayant reçu l'aide d'une banque alimentaire pendant ce mois-là. Ce nombre est plus élevé que pendant la même période de 2014 dans une mesure de 6,3 %; 57 % des banques alimentaires en milieu rural ont signalé une augmentation du nombre de personnes recourant à leurs services (en Alberta et en Saskatchewan, ce pourcentage s'est chiffré aux trois quarts).

## APERÇU NO. 2 : LE PORTRAIT DES PERSONNES ET DES MÉNAGES QUI RECOURENT À L'AIDE DES BANQUES ALIMENTAIRES

L'étude Bilan-Faim tient compte tant du nombre de personnes que du nombre de ménages qui bénéficient de l'aide des banques alimentaires. Les 852 137 personnes (soit 546 771 adultes et 305 366 enfants) aidées au mois de mars faisaient partie de 372 678 ménages. L'examen approfondi des caractéristiques des personnes et ménages qui ont reçu de l'aide en mars donne un aperçu de la diversité des gens qui franchissent le seuil d'une banque alimentaire en tout temps.

En mars, plus du tiers des bénéficiaires de l'aide de banques alimentaires étaient des enfants; 44 % des ménages aidés étaient des familles ayant des enfants. De ce nombre, environ la moitié venaient de familles monoparentales et l'autre moitié, de familles biparentales.

Les ménages composés de célibataires représentaient 46 % des bénéficiaires de l'aide de banques alimentaires en mars (même s'ils ne représentent que 28 % de tous les

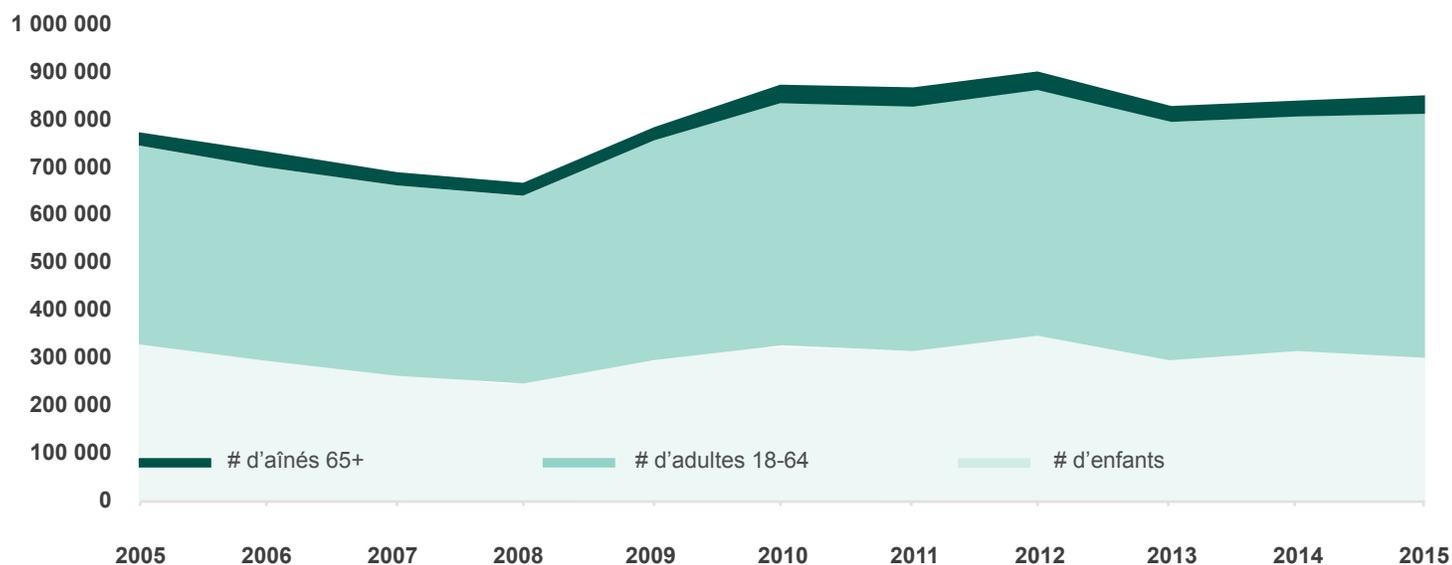
ménages canadiens). Ce groupe ne cesse d'augmenter depuis la récession de 2008-2009, alors qu'il se chiffrait à 39 % du total en 2008 et à 30 % du total en 2001.

La croissance du nombre de ménages composés de célibataires est liée au fait qu'en 2015, le nombre d'adultes ayant accès aux banques alimentaires s'est accru de 3 %, tandis que le nombre d'enfants a connu une légère diminution de l'ordre de 1,6 %.

À l'échelle nationale, 16 % des bénéficiaires de banques alimentaires se sont identifiés comme membres des Premières Nations, Métis ou Inuits. Par ailleurs, un peu plus d'une personne sur dix faisait partie du segment des immigrants ou des réfugiés qui sont arrivés au Canada au cours des dix dernières années.

**Plus du tiers des personnes qui reçoivent l'aide des banques alimentaires sont des enfants.**

UTILISATION DES BANQUES ALIMENTAIRES AU CANADA, 2005 - 2015



## APERÇU NO. 3 : LES SOURCES DE REVENUS ET LE RECOURS AUX BANQUES ALIMENTAIRES

Les banques alimentaires existent dans le but de combler l'écart au sein des ménages dont le revenu ne suffit pas à répondre aux aspects les plus fondamentaux du coût de la vie. Bien que cet écart soit plus évident chez les ménages qui reçoivent des prestations gouvernementales, comme les prestations d'aide sociale ou d'invalidité, les banques alimentaires déclarent régulièrement qu'un ménage sur six ménages desservis touche un revenu d'emploi.

L'analyse rapide du revenu des Canadiens qui éprouvent le plus de difficultés financières permet de constater pourquoi les banques alimentaires continuent de jouer un si grand rôle. (À titre d'information à l'égard de ce qui suit, il en coûte environ **18 000 \$ par année** pour une personne seule et environ **36 000 \$ par année** pour une famille de quatre personnes – et beaucoup plus dans le Nord et les régions isolées – pour assumer les frais liés au coût de la vie le plus fondamental au Canada<sup>3</sup>).

- Près de deux millions de personnes âgées reçoivent le Supplément de revenu garanti<sup>4</sup> et doivent vivre avec un revenu annuel d'environ **17 000 \$ par année**.<sup>5</sup> (7 % des ménages qui sont bénéficiaires des banques alimentaires vivent d'un revenu de retraite).
- Voici un exemple des difficultés courantes sur le marché du travail canadien, où quatre millions de personnes occupent un emploi dans le domaine des ventes et du service et touchent une rémunération

médiane ne s'élevant qu'à **17 700 \$**.<sup>6</sup> (16 % des ménages aidés par les banques alimentaires tirent la plus grande partie de leur revenu d'un emploi actuel ou récent.)

- Plus de 780 000 personnes touchent un soutien de revenu lié à une invalidité par le biais de programmes d'aide sociale, ce qui correspond au maigre revenu moyen de **10 801 \$ par année**.<sup>8</sup> (18 % des ménages bénéficiaires de l'aide de banques alimentaires vivent principalement d'un soutien du revenu lié à une invalidité.)
- Plus d'un million de personnes reçoivent de l'aide sociale au Canada (exclusion faite du soutien de revenu lié à une invalidité).<sup>9</sup> La personne seule qui touche de l'aide sociale vit avec un montant moyen de **8 035 \$ par année**; et en vertu de ce programme, une famille de quatre personnes touche un revenu moyen de **23 783 \$ par année**.<sup>10</sup> (46 % des ménages qui ont recours aux banques alimentaires reçoivent de l'aide sociale.)

**Des millions de Canadiens essaient de joindre les deux bouts avec un revenu nettement inférieur au montant nécessaire pour se permettre ne serait-ce que les dépenses de base dans la vie.**

## NOS RECOMMANDATIONS POUR RÉDUIRE LA NÉCESSITÉ DE RECOURIR AUX BANQUES ALIMENTAIRES

---

Les banques alimentaires, les programmes de soupe populaire et d'autres programmes de bienfaisance alimentaire tirent de la fierté du travail accompli au quotidien pour venir en aide aux Canadiens afin qu'ils aient suffisamment de nourriture à se mettre sous la dent. Ces organisations s'adaptent à la situation changeante en augmentant la variété de denrées qu'elles mettent à la disposition des personnes auxquelles elles viennent en aide et en offrant des services autres que la simple distribution de nourriture. De nos jours, le réseau caritatif de distribution alimentaire est complètement différent du réseau qui caractérisait les années 1980, époque à laquelle les banques alimentaires ont commencé à avoir pignon sur rue au Canada.

Bien que les banques alimentaires fournissent un service essentiel dans leurs communautés, il n'en reste pas moins qu'il s'agit là d'une solution partielle et imparfaite aux problèmes découlant de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire répandues.

Les recommandations de politiques dont il est question ci-dessous visent à réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire, et ce, afin qu'un nombre considérablement moins élevé de Canadiens se trouvent dans une situation qui les force à demander l'aide des banques alimentaires. Ces recommandations sont à la fois réalistes, pragmatiques et réalisables. Si elles étaient mises en œuvre, elles donneraient lieu à une meilleure santé et meilleure qualité de vie dans le cas de centaines de milliers de Canadiens. Elles se traduiraient également par la diminution réelle de la nécessité de recourir aux banques alimentaires.

# 1 Création d'un revenu de base pour remplacer les programmes provinciaux d'aide sociale

D'une année à l'autre, les rapports Bilan-Faim ont permis de constater que le réseau de banques alimentaires sert de filet de sûreté officieux au Canada, en ce sens qu'il tente de combler les vides que les programmes d'aide sociale ne combler pas. L'aide sociale ne parvient pas du tout à répondre aux besoins de nos citoyens les plus vulnérables, au point où 70 % des ménages qui touchent de l'aide sociale souffrent d'insécurité alimentaire.<sup>11</sup>

Il est évident depuis de nombreuses années que le système d'aide sociale fait défaut. Les gens et les familles doivent se trouver au bord de la misère pour être admissibles au programme, et ils peuvent avoir beaucoup de mal à se sortir de la pauvreté une fois qu'ils en sont rendus là. Le montant des prestations est déraisonnablement bas<sup>12</sup>, il est pratiquement impossible de naviguer dans la bureaucratie administrative et la stigmatisation des personnes dans le besoin est largement répandue.<sup>13</sup> Ce système semble irréparable.

Le moment est venu pour les provinces et les territoires de se débarrasser de ce système bureaucratique inefficace, tendu et manquant de personnel qui fait plus de tort aux gens que de bien. Il existe plusieurs modèles viables de *revenu de base*, administrés à même le système fiscal, qui élimineraient la bureaucratie, le caractère intrusif de la chose et la stigmatisation rattachés à l'aide sociale. Nos recommandations comprennent ce plan important et avant-gardiste de même que plusieurs autres mesures qui relèvent du bon sens.

## Nos recommandations

- Démanteler les bureaucraties actuelles d'aide sociale et créer un système de revenu de base administré à même le système fiscal. S'assurer que le revenu de base présente une relation logique avec le niveau des gains provenant d'un emploi.
- Retirer les gains non monétaires de l'aide sociale et les rendre accessibles à tous les ménages à faible revenu, sans égard à leur admissibilité ou participation à d'autres programmes gouvernementaux. Ces gains comprennent, sans s'y restreindre, les subventions pour la garde d'enfants, les suppléments pour logement abordable, l'assurance médicaments et l'assurance soins dentaires.
- À court terme, il y a lieu de divulguer des renseignements clairs et détaillés sur le nombre de personnes qui reçoivent de l'aide sociale : le moment de l'adhésion au programme et de son abandon, la durée de réception des prestations, les caractéristiques du ménage des participants au programme et les dépenses du programme. En ce moment, l'information portant sur les coûts et les incidences de l'aide sociale est à peine accessible au grand public.

## Aux prises avec une maladie

« Jacques » est dans le milieu de la cinquantaine. Il travaille chez un petit épicier spécialisé dans une grande ville canadienne. C'est un homme tranquille et sérieux, qui réussit bien. Il y a quelques années, il est tombé malade alors qu'il travaillait dans le secteur de la construction, ce qui l'a empêché de soulever les poids lourds qu'exigeaient ses fonctions. Il a été mis à pied sans indemnité de départ. Par surcroît, il n'avait pas travaillé pendant suffisamment d'heures pour avoir droit à l'assurance-emploi. L'aide sociale était alors le seul choix qui s'offrait à lui, ce qui lui donnait moins de 600 \$ par mois pour vivre. Pendant qu'il se remettait de sa maladie, il a recouru à la banque alimentaire et au programme de soupe populaire de sa région pour avoir suffisamment de nourriture à se mettre sous la dent.<sup>24</sup>



## 2 Augmentation du nombre de logements abordables

Les banques alimentaires signalent sans cesse que le coût élevé de l'habitation est l'une des principales raisons à la base de la nécessité d'avoir de l'aide alimentaire.<sup>14</sup> Il n'y a pas suffisamment de logements abordables pour répondre à la demande et par conséquent, un trop grand nombre de Canadiens doivent payer leur loyer avec l'argent dont ils se serviraient pour acheter leur nourriture.

Comme l'a fait remarquer L'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU), le logement abordable dépend du logement social, qui permet de contrer l'itinérance chez les Canadiens les plus vulnérables.<sup>15</sup> Notre système de logement social repose sur l'idée que les ménages ne devraient pas affecter plus de 30 % de leur revenu à un logement en bon état et suffisamment grand pour tous les membres du ménage. Il repose également sur l'idée que d'un point de vue moral et pratique, il est sensé de subventionner le logement des personnes qui n'ont pas les moyens de payer leur loyer.

Au Canada, depuis les années 1950, le logement social reçoit des milliards de dollars en aide financière transférée aux fournisseurs de logements sociaux par le gouvernement fédéral dans le cadre d'ententes d'exploitation de logements sociaux. De nos jours, ce système est en danger, car les ententes ont une échéance. Ce financement a déjà connu une diminution, passant ainsi de deux milliards de dollars à 1,6 milliard de dollars par année. Et il continuera de baisser au point où il n'y aura plus de sommes allouées à ce dossier en 2040.

Il existe d'autres sources de financement fédérales pour le logement abordable et la prévention de l'itinérance, mais celles-ci ne peuvent remplacer l'aide financière prévue par les ententes d'exploitation de logements sociaux.<sup>16</sup> Selon l'ACHRU, 334 000 ménages risquent de perdre leur demeure, car les fournisseurs de logements seront obligés d'augmenter les loyers, actuellement abordables, lorsque leurs ententes avec le gouvernement fédéral prendront fin.

Cette situation se profile dans un milieu caractérisé par la nature inabordable de nombreux importants marchés

canadiens de logements locatifs.<sup>17</sup> Pour la personne qui gagne 17 700 \$ par année dans le secteur du détail de Toronto, Calgary ou Vancouver, l'idée de n'affecter que 30 % de son revenu au loyer (soit 443 \$ par mois en fonction de ce revenu) relève davantage de l'utopie que de la réalité. Et l'utopie est encore plus grande quand la personne ne reçoit qu'une aide sociale de 8 000 \$.

### Nos recommandations

- Réinvestir la moitié des économies découlant de l'arrivée à échéance éventuelle des ententes d'exploitation de logements sociaux pour créer un fonds fédéral d'exploitation des logements sociaux, en accord avec les provinces et territoires. Ce fonds serait mis à la disposition des fournisseurs de logements sociaux pour défrayer les coûts liés aux subventions locatives, aux réparations d'immobilisations, aux travaux d'entretien et aux travaux de réfection.
- Mettre en œuvre des réformes ciblées en matière d'impôt fédéral pour soutenir l'aménagement de logements locatifs en vue d'augmenter le nombre d'unités et de les rendre plus abordables. Les options prévoient le réinvestissement des gains en capital dans la construction de logements consacrés à la location ou un crédit d'impôt au logement social en vue de la création d'unités locatives subventionnées.
- Évaluer l'initiative gouvernementale avant-gardiste « Logement d'abord » afin de déterminer les conséquences de ce changement de politique fédérale sur le logement abordable. Nous recommandons que le gouvernement fédéral réunisse les intervenants clés de tous les paliers de gouvernement de même que les organismes caritatifs locaux, les travailleurs sociaux et des groupes de la société civile pour cerner, critiquer et atténuer toute conséquence négative imprévue de l'initiative « Logement d'abord » lancée en 2013 par le gouvernement fédéral.

## Prestations d'invalidité insuffisantes

À l'époque, « Carla » était monitrice de voile. Elle avait un bon travail et était heureuse. Malheureusement, elle a été victime d'un accident qui a eu de graves séquelles physiques à long terme. Cet accident lui cause toujours des douleurs. Cela fait plusieurs années que Carla ne travaille pas. Elle survit avec ses prestations d'invalidité, mais a beaucoup de mal à joindre les deux bouts. Les gens de sa région la connaissent bien, y compris les gens de la banque alimentaire, où elle se rend tous les mois pour se procurer de la nourriture.



### 3 Remise en vigueur et amélioration d'initiatives de soutien à l'emploi et à la formation à l'intention des Canadiens peu alphabétisés

Près de la moitié des Canadiens âgés de 16 à 65 ans ont un niveau d'alphabétisation se situant à 1 ou 2 et n'ont pas la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences de travail :

- **au niveau 1**, une personne possède des habiletés de littératie très pauvres; il est possible qu'elle ne puisse lire les instructions assez bien pour être en mesure de donner la bonne dose de médicament à un enfant (17 % des adultes canadiens sont au niveau 1 ou inférieur);
- **au niveau 2**, les gens sont en mesure d'acquérir des habiletés d'adaptation quotidiennes, mais il leur sera difficile de comprendre et de maîtriser les tâches et les concepts complexes requis dans le monde du travail moderne (32 % des adultes canadiens sont au niveau 2).<sup>18, 19</sup>

Pour que le Canada soit doté d'une main-d'œuvre capable et flexible, il est évident qu'il y a fort à faire pour améliorer l'alphabétisation des Canadiens. Malheureusement, le soutien accordé aux Canadiens possédant un faible niveau d'alphabétisation a diminué.

Avant 2014, le financement qu'affectait le gouvernement fédéral à l'éducation et à la formation des adultes était distribué aux provinces dans le cadre de deux initiatives dont les noms portaient à confusion : les Ententes sur le marché du travail (à raison de 500 millions de dollars par année, l'accent étant mis sur les personnes au chômage n'ayant pas droit à l'assurance-emploi) et les Ententes sur le développement du marché du travail (à raison de deux milliards de dollars par année, l'accent étant mis sur les personnes au chômage ayant droit à l'assurance-emploi).

En avril 2014, le nouveau Fonds canadien pour l'emploi a remplacé les Ententes relatives au marché du travail. Le montant du financement (soit 500 millions de dollars par année) est resté le même, mais l'orientation du programme a été modifiée considérablement. D'ici 2017, les provinces seront obligées d'affecter, annuellement, 300 millions de dollars de ce Fonds à la nouvelle Subvention canadienne

pour l'emploi, subvention qui soutient exclusivement la formation qui est choisie, dirigée et partiellement défrayée par les employeurs.

Le Fonds canadien pour l'emploi a donc enlevé la somme de 300 millions de dollars par année aux programmes axés sur les personnes les plus susceptibles d'échouer sur le marché du travail, puis réinjecté ces fonds dans des initiatives destinées aux personnes qui ont déjà un emploi.<sup>20</sup> Même si les gouvernements provinciaux peuvent compenser cette perte en utilisant les fonds des Ententes sur le développement du marché du travail (dont la renégociation est également imminente), il n'en reste pas moins que ces fonds ne permettront pas de combler un écart de 300 millions de dollars sans que cela ait d'incidence sur d'autres programmes.

Par ailleurs, même s'il est évident que la Subvention canadienne pour l'emploi ajoute l'importante dimension de l'employeur dans l'éducation et la formation des adultes, les travailleurs les plus vulnérables ont perdu un soutien précieux et nécessaire par la même occasion.

## Nos recommandations

- Rétablir un financement fédéral de l'ordre de 300 millions de dollars par année consacré à l'éducation et à la formation des adultes au chômage dont le niveau d'alphabétisation est faible, ce qui représente les personnes les plus susceptibles de ne pas réussir sur le marché du travail.
- Modifier les critères d'admissibilité de tous les fonds fédéraux transférés par l'intermédiaire des Ententes sur le développement du marché du travail (deux milliards de dollars par année) afin que tous les Canadiens au chômage, et non pas seulement ceux qui ont droit à l'assurance-emploi, puissent avoir accès à l'éducation et à la formation par le biais de programmes connexes.

## 4 Augmentation de la sécurité alimentaire et atténuation de la faim dans les collectivités du Nord

Dans les territoires canadiens, un ménage sur cinq doit se priver de repas parce qu'il n'a pas assez de nourriture à la portée de la main, ou encore, mange de la nourriture sous-optimale parce qu'il ne peut pas se permettre d'avoir de la meilleure nourriture.<sup>21</sup> Cette situation a donc de très mauvaises conséquences sur la santé des gens du Nord.<sup>22</sup>

Les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuits du nord du Canada sont en période de transition déstabilisante en ce sens qu'ils sont en train de passer d'une économie de subsistance à une économie de marché ou économie mixte. L'accès réduit à la nourriture traditionnelle et la dépendance de plus en plus grande des aliments achetés en magasin constituent des points saillants de cette transition, notamment en raison des facteurs suivants :

- les effets de la tragédie des pensionnats, y compris la perte des connaissances traditionnelles relativement à la chasse et à la survie sur la terre;
- les changements caractérisant le comportement des animaux et la disponibilité des animaux en raison du changement climatique et d'autres facteurs;
- l'obsolescence des connaissances traditionnelles en ce qui a trait à la récolte de la nourriture traditionnelle dans un environnement subissant les effets du changement climatique;
- les coûts élevés liés à la chasse et au piégeage;
- le moins grand désir de consommer des aliments traditionnels chez les jeunes dont la population augmente rapidement.<sup>23</sup>

Dans le Nord, et plus particulièrement en dehors des grandes villes, le coût des aliments achetés en magasin peut être astronomique. Ensemble, le coût élevé de la nourriture, l'absence de débouchés du marché du travail, le grand état de pauvreté et la consommation à la baisse d'aliments traditionnels créent une situation d'urgence grave et pressante sur le plan de la santé publique.

### Nos recommandations

- Augmenter radicalement les initiatives fédérales, provinciales et territoriales visant à favoriser et à intensifier les connaissances des collectivités en matière de nourriture traditionnelle au sein d'un climat changeant, ce qui comprend des programmes rehaussant l'accès aux outils nécessaires à la récolte d'aliments traditionnels.
- Remplacer le système actuel d'aide sociale de dernier recours par un revenu de base lié au coût de la vie réel dans diverses régions du Canada (se reporter à la première recommandation).
- Recueillir et publiciser de l'information sur le coût de la nourriture dans le Nord et non pas seulement dans les collectivités admissibles à la subvention Nutrition Nord Canada, comme c'est le cas en ce moment.
- En ce qui a trait à Nutrition Nord Canada :
  - a. fixer des cibles pour le coût de la nourriture au sein des collectivités admissibles à Nutrition Nord Canada de même qu'au sein des collectivités qui ne sont pas admissibles au programme, et accroître les investissements afin de respecter ces cibles;
  - b. déterminer l'admissibilité des collectivités à Nutrition Nord Canada en fonction des besoins actuels et non pas en fonction du recours antérieur du programme Aliments-poste;
  - c. subventionner le transport maritime de la nourriture, et non pas seulement le transport aérien;

- d. légiférer une augmentation graduelle du budget du programme en fonction de l'inflation;
- e. donner plus d'occasions aux gens du Nord de formuler leurs commentaires ou idées sur les aliments qui doivent être subventionnés par le programme;
- f. enrichir la réceptivité du programme de même que les connaissances des collectivités au sujet de Nutrition Nord Canada en intensifiant les communications entre le ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, le Conseil consultatif de Nutrition Nord Canada et les collectivités participantes.

## Élever une famille dans des temps difficiles

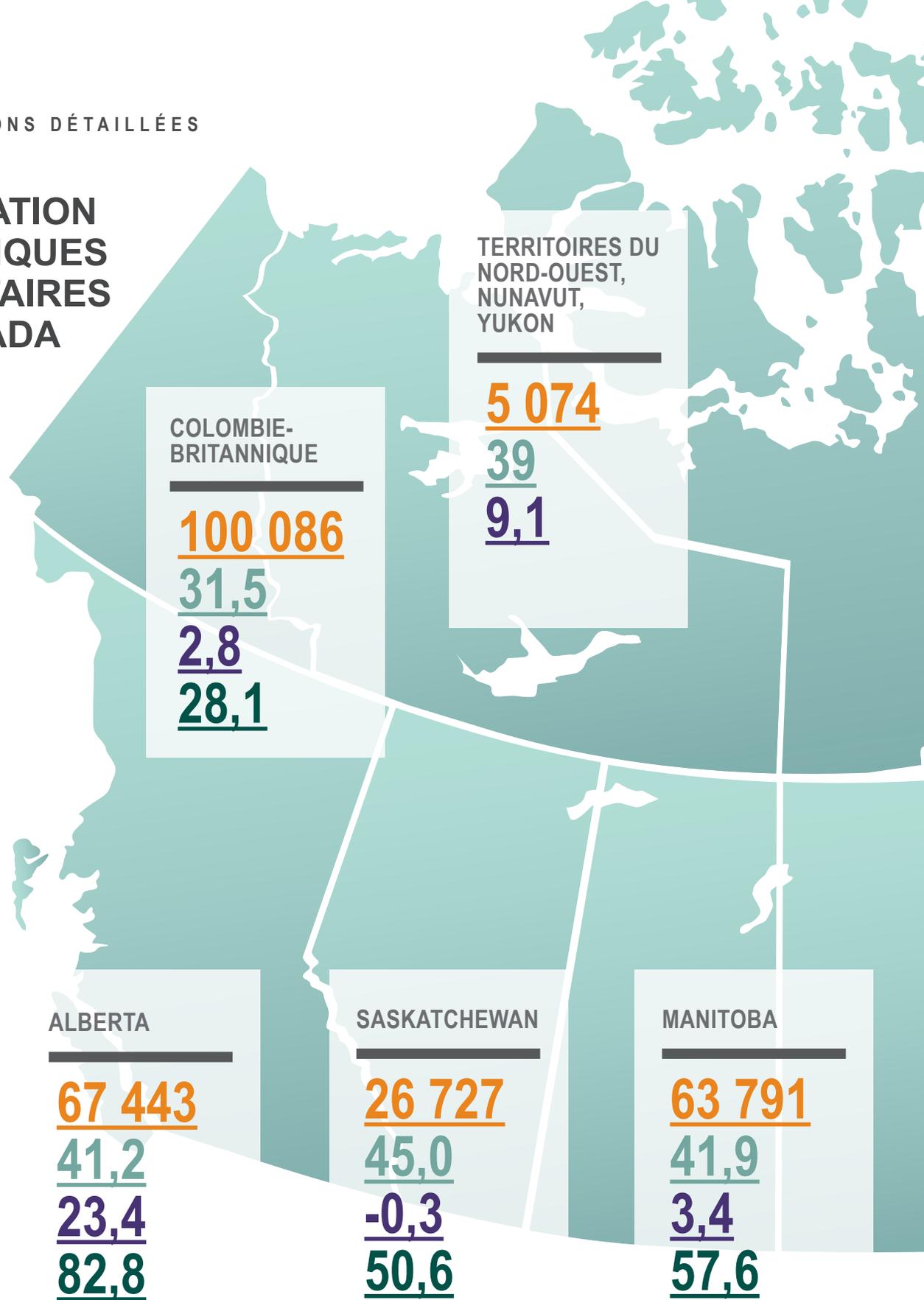
« Georges » est marié et il est fier de ses trois adolescents.

Tous les membres de sa famille sont heureux et occupés, mais l'appétit vorace de ses enfants le préoccupe. Georges travaille dans une usine à plein temps et même si les salaires sont censés être bons dans ce secteur, il ne touche que le salaire minimum. Pendant plusieurs mois, il s'est cherché un boulot supplémentaire à temps partiel pour aider à payer les factures et à acheter plus de nourriture nutritive. Il ressent de la frustration parce que ses efforts n'ont pas porté fruits. Il dit : « C'est une chose que d'avoir un travail, mais c'en est une autre que d'être capable de mettre de la nourriture sur la table après avoir payé toutes les factures ». Georges recourt à la banque alimentaire de sa région une fois par mois afin d'être mieux en mesure de répondre aux besoins alimentaires de ses garçons en pleine croissance.



# L'UTILISATION DES BANQUES ALIMENTAIRES AU CANADA

Mars 2015



- PERSONNES AIDÉES
- ENFANTS %
- CHANGEMENT, 2014 - 2015 %
- CHANGEMENT, 2008 - 2015 %

## CANADA

852 137 35,8 1,3 26,1

### TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

25 040

37,4

-5,9

-8,1

### ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

3 153

35,1

-8,1

9,0

### QUÉBEC

163 152

36,4

4,0

27,9

### ONTARIO

358 963

33,6

-4,2

14,2

### NOUVEAU-BRUNSWICK

18 986

32,3

-3,1

21,4

### NOUVELLE-ÉCOSSE

19 722

31,2

0,3

16,6

## > CANADA

FAITS SAILLANTS %	2015
Enfants	35,8
Personnes âgées	4,9
Variation, 2014-2015	1,3
Variation, 2008-2015	26,1
Orgs rapportant une augmentation	54,3

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU %	TOTAL	RURAL
Emploi	11,6	11,5
Assurance-emploi	4,0	4,5
Aide sociale	46,3	51,6
Soutien de revenu lié à une invalidité	18,3	14,4
Pension	7,1	8,7
Autre revenu	12,7	9,3

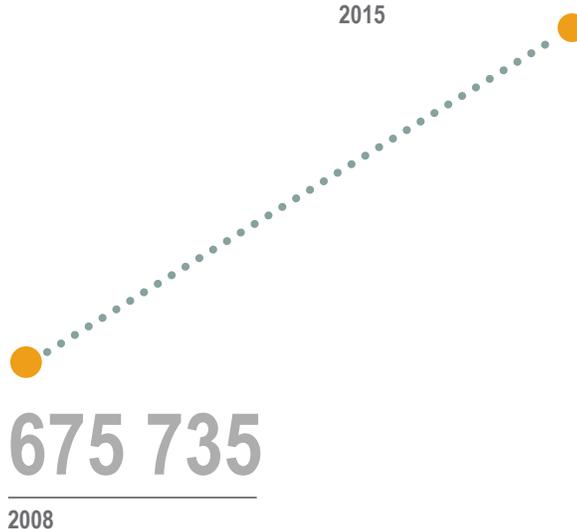
COMPOSITION FAMILIALE %	TOTAL	RURAL
Familles biparentales	20,6	19,3
Familles monoparentales	22,9	21,5
Couples sans enfant	10,9	13,9
Célibataires	45,6	45,1

SITUATION DU LOGEMENT %	TOTAL	RURAL
Locataire de logement du secteur privé	66,6	60,6
Locataire de logement social	22,0	19,0
Propriétaire	7,0	15,3
Sans-abri	4,4	5,1

### PERSONNES AIDÉES PAR LES BANQUES ALIMENTAIRES

852 137  
2015

675 735  
2008



## COLOMBIE-BRITANNIQUE

100 086 personnes ont reçu des denrées d'une banque alimentaire de la Colombie-Britannique en mars. De ce nombre, 32 % étaient des enfants. Le recours aux banques alimentaires n'a jamais été aussi élevé dans la province.

FAITS SAILLANTS %	2015
Enfants	31,5
Personnes âgées	5,2
Variation, 2014-2015	2,8
Variation, 2008-2015	28,1
Orgs rapportant une augmentation	59,3

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU %	TOTAL	RURAL
Emploi	11,3	10,1
Assurance-emploi	3,6	4,5
Aide sociale	33,1	41,4
Soutien de revenu lié à une invalidité	31,7	24,5
Pension	8,2	8,2
Autre revenu	12,3	11,2

COMPOSITION FAMILIALE %	TOTAL	RURAL
Familles biparentales	15,6	17,9
Familles monoparentales	19,5	17,9
Couples sans enfant	11,3	13,6
Célibataires	53,6	50,5

SITUATION DU LOGEMENT %	TOTAL	RURAL
Locataire de logement du secteur privé	74,0	65,7
Locataire de logement social	13,3	12,4
Propriétaire	7,1	12,4
Sans-abri	5,6	9,5

### PERSONNES AIDÉES PAR LES BANQUES ALIMENTAIRES

100 086

2015

78 101

2008

## > ALBERTA

67 443 personnes ont reçu des denrées d'une banque alimentaire de l'Alberta en mars. De ce nombre, 41 % étaient des enfants. Près du tiers des ménages bénéficiaires avait un emploi, ce qui correspond au taux le plus élevé de toutes les provinces canadiennes.

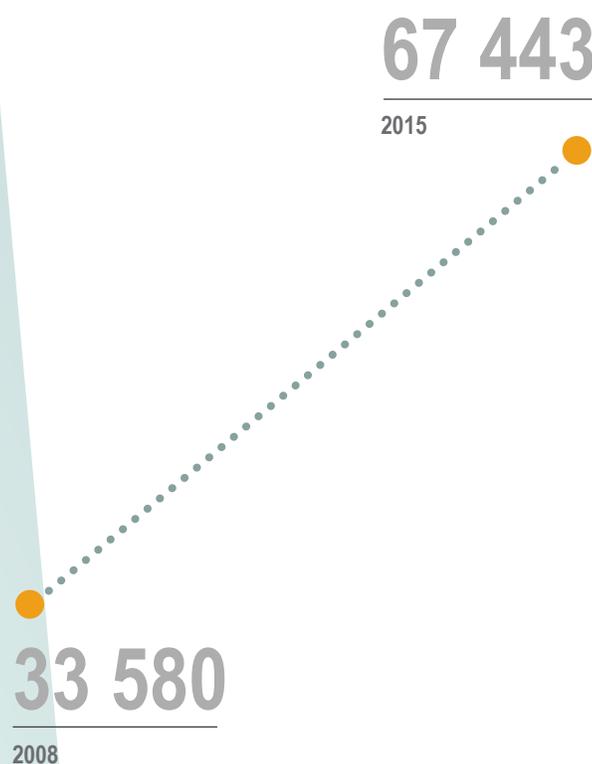
FAITS SAILLANTS %	2015
Enfants	41,2
Personnes âgées	3,1
Variation, 2014-2015	23,4
Variation, 2008-2015	82,8
Orgs rapportant une augmentation	75,0

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU %	TOTAL	RURAL
Emploi	28,7	21,1
Assurance-emploi	4,5	2,9
Aide sociale	31,7	36,0
Soutien de revenu lié à une invalidité	13,1	15,3
Pension	6,3	11,8
Autre revenu	15,7	12,9

COMPOSITION FAMILIALE %	TOTAL	RURAL
Familles biparentales	26,5	25,9
Familles monoparentales	32,2	28,6
Couples sans enfant	7,7	11,4
Célibataires	33,7	34,1

SITUATION DU LOGEMENT %	TOTAL	RURAL
Locataire de logement du secteur privé	65,7	41,9
Locataire de logement social	23,9	39,8
Propriétaire	5,7	8,5
Sans-abri	4,7	9,8

### PERSONNES AIDÉES PAR LES BANQUES ALIMENTAIRES



## ➤ SASKATCHEWAN

26 727 personnes ont reçu des denrées d'une banque alimentaire en Saskatchewan en mars. De ce nombre, 45 % étaient des enfants. Il s'agit du taux le plus élevé de toutes les provinces. Près de 20 % des ménages bénéficiaires avaient un emploi, comparativement à seulement 12 % en 2008.

FAITS SAILLANTS %	2015
Enfants	45,0
Personnes âgées	3,0
Variation, 2014-2015	-0,3
Variation, 2008-2015	50,6
Orgs rapportant une augmentation	73,6

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU %	TOTAL	RURAL
Emploi	17,9	13,0
Assurance-emploi	2,8	2,7
Aide sociale	49,0	57,7
Soutien de revenu lié à une invalidité	10,7	6,5
Pension	6,7	8,8
Autre revenu	13,0	11,3

COMPOSITION FAMILIALE %	TOTAL	RURAL
Familles biparentales	22,4	28,6
Familles monoparentales	30,3	29,5
Couples sans enfant	7,9	9,0
Célibataires	39,5	32,9

SITUATION DU LOGEMENT %	TOTAL	RURAL
Locataire de logement du secteur privé	65,3	33,8
Locataire de logement social	22,4	49,8
Propriétaire	6,6	12,4
Sans-abri	5,7	4,0

### PERSONNES AIDÉES PAR LES BANQUES ALIMENTAIRES

26 727

2015

17 751

2008

## MANITOBA

63 791 personnes ont reçu des denrées d'une banque alimentaire au Manitoba en mars. De ce nombre, 42 % étaient des enfants. En ce moment, le recours aux banques alimentaires du Manitoba est plus élevé qu'avant la récession de 2008-2009 dans une mesure de 58 %.

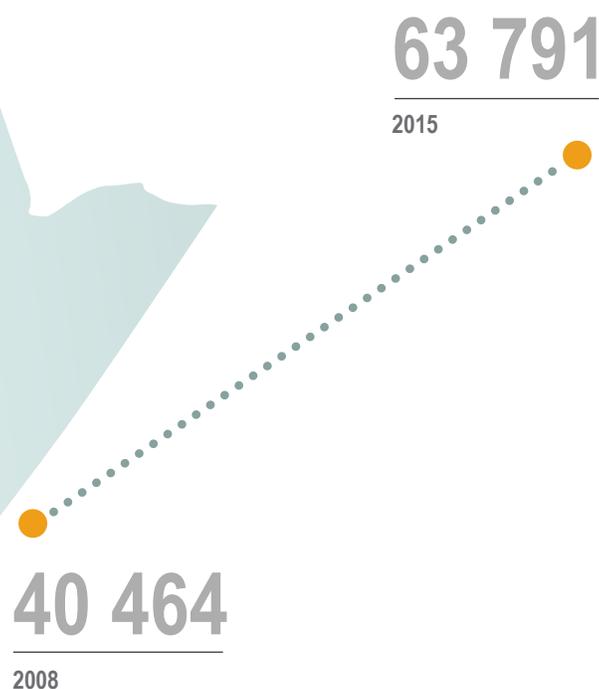
FAITS SAILLANTS %	2015
Enfants	41,9
Personnes âgées	5,5
Variation, 2014-2015	3,4
Variation, 2008-2015	57,6
Orgs rapportant une augmentation	61,7

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU %	TOTAL	RURAL
Emploi	12,7	9,5
Assurance-emploi	4,1	4,1
Aide sociale	53,5	57,1
Soutien de revenu lié à une invalidité	9,7	9,1
Pension	12,3	12,6
Autre revenu	7,7	7,6

COMPOSITION FAMILIALE %	TOTAL	RURAL
Familles biparentales	27,0	23,3
Familles monoparentales	20,6	29,4
Couples sans enfant	15,3	13,8
Célibataires	37,0	33,5

SITUATION DU LOGEMENT %	TOTAL	RURAL
Locataire de logement du secteur privé	46,4	43,5
Locataire de logement social	35,6	35,6
Propriétaire	12,2	15,7
Sans-abri	5,9	5,1

### PERSONNES AIDÉES PAR LES BANQUES ALIMENTAIRES



## ONTARIO

358 963 personnes ont reçu des denrées d'une banque alimentaire en Ontario en mars. De ce nombre, 34 % étaient des enfants. Près du tiers des ménages bénéficiaires d'aide de banques alimentaires vit principalement d'un soutien du revenu lié à une invalidité.

FAITS SAILLANTS %	2015
Enfants	33,6
Personnes âgées	5,4
Variation, 2014-2015	-4,2
Variation, 2008-2015	14,2
Orgs rapportant une augmentation	48,6

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU %	TOTAL	RURAL
Emploi	8,5	9,6
Assurance-emploi	2,3	3,1
Aide sociale	36,7	29,8
Soutien de revenu lié à une invalidité	31,5	33,2
Pension	6,9	9,7
Autre revenu	14,1	14,6

COMPOSITION FAMILIALE %	TOTAL	RURAL
Familles biparentales	17,9	20,9
Familles monoparentales	23,3	23,0
Couples sans enfant	9,5	13,7
Célibataires	49,3	42,4

SITUATION DU LOGEMENT %	TOTAL	RURAL
Locataire de logement du secteur privé	68,6	64,9
Locataire de logement social	22,2	17,5
Propriétaire	5,5	13,9
Sans-abri	3,7	3,6

### PERSONNES AIDÉES PAR LES BANQUES ALIMENTAIRES

358 963

2015

314 258

2008

## ➤ QUÉBEC

163 152 personnes ont reçu des denrées d'une banque alimentaire du Québec en mars. De ce nombre, 36 % étaient des enfants. Pour la troisième année consécutive, le recours aux banques alimentaires s'est accru dans la province.

FAITS SAILLANTS %	2015
Enfants	36,4
Personnes âgées	5,2
Variation, 2014-2015	4,0
Variation, 2008-2015	27,9
Orgs rapportant une augmentation	56,0

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU %	TOTAL	RURAL
Emploi	10,5	10,5
Assurance-emploi	4,8	5,4
Aide sociale	61,4	65,0
Soutien de revenu lié à une invalidité	3,3	4,4
Pension	7,1	7,7
Autre revenu	12,9	7,0

COMPOSITION FAMILIALE %	TOTAL	RURAL
Familles biparentales	21,8	17,5
Familles monoparentales	21,7	21,0
Couples sans enfant	11,1	13,1
Célibataires	45,4	48,4

COMPOSITION FAMILIALE %	TOTAL	RURAL
Locataire de logement du secteur privé	69,6	66,5
Locataire de logement social	18,0	14,0
Propriétaire	6,9	15,9
Sans-abri	5,5	3,6

### PERSONNES AIDÉES PAR LES BANQUES ALIMENTAIRES

163 152

2015

127 536

2008

## ➤ NOUVEAU-BRUNSWICK

18 986 personnes ont reçu des denrées d'une banque alimentaire au Nouveau-Brunswick en mars. De ce nombre, 32 % étaient des enfants. En ce moment, le recours aux banques alimentaires du Nouveau-Brunswick est plus élevé qu'avant la récession de 2008-2009 dans une mesure de plus de 20 %.

FAITS SAILLANTS %	2015
Enfants	32,3
Personnes âgées	4,0
Variation, 2014-2015	-3,1
Variation, 2008-2015	21,4
Orgs rapportant une augmentation	37,3

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU %	TOTAL	RURAL
Emploi	9,3	8,3
Assurance-emploi	4,7	4,7
Aide sociale	67,1	70,2
Soutien de revenu lié à une invalidité	6,3	6,5
Pension	6,4	6,0
Autre revenu	6,3	4,3

COMPOSITION FAMILIALE %	TOTAL	RURAL
Familles biparentales	17,8	18,1
Familles monoparentales	20,1	20,4
Couples sans enfant	12,2	14,0
Célibataires	49,9	47,5

COMPOSITION FAMILIALE %	TOTAL	RURAL
Locataire de logement du secteur privé	59,5	52,6
Social Housing	16,5	17,1
Propriétaire	21,0	26,8
Sans-abri	3,1	3,5

### PERSONNES AIDÉES PAR LES BANQUES ALIMENTAIRES

18 986

2015

15 638

2008

## ➤ NOUVELLE-ÉCOSSE

19 722 personnes ont reçu des denrées d'une banque alimentaire de la Nouvelle-Écosse en mars. De ce nombre, 31 % étaient des enfants. Le quart des ménages bénéficiaires de la province vit principalement de prestations d'invalidité ou d'une pension de vieillesse.

FAITS SAILLANTS %	2015
Enfants	31,2
Personnes âgées	5,5
Variation, 2014-2015	0,3
Variation, 2008-2015	16,6
Orgs rapportant une augmentation	58,0

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU %	TOTAL	RURAL
Emploi	9,7	9,2
Assurance-emploi	3,6	3,5
Aide sociale	55,5	61,6
Soutien de revenu lié à une invalidité	15,5	9,4
Pension	8,5	9,5
Autre revenu	7,3	6,8

COMPOSITION FAMILIALE %	TOTAL	RURAL
Familles biparentales	21,0	18,0
Familles monoparentales	16,4	15,5
Couples sans enfant	17,1	19,8
Célibataires	45,5	46,7

COMPOSITION FAMILIALE %	TOTAL	RURAL
Locataire de logement du secteur privé	68,9	67,9
Locataire de logement social	15,4	12,2
Propriétaire	13,3	17,1
Sans-abri	2,3	2,8

### PERSONNES AIDÉES PAR LES BANQUES ALIMENTAIRES

19 722

2015

16 915

2008

## ➤ ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

3 153 personnes ont reçu des denrées d'une banque alimentaire de l'Île-du-Prince-Édouard en mars. De ce nombre, 35 % étaient des enfants. Seize pour cent des ménages bénéficiaires avaient un emploi, tandis que 15 % touchaient l'assurance-emploi, soit le taux le plus élevé de toutes les provinces.

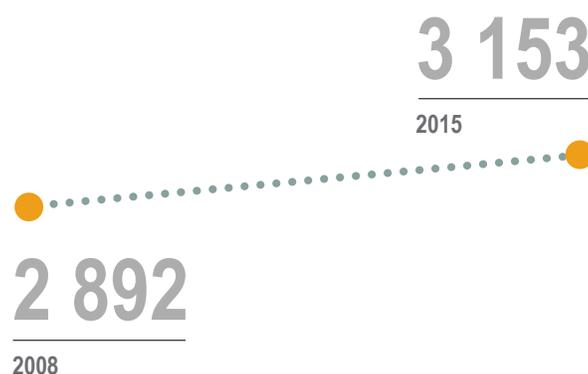
FAITS SAILLANTS %	2015
Enfants	35,1
Personnes âgées	4,1
Variation, 2014-2015	-8,1
Variation, 2008-2015	9,0
Orgs rapportant une augmentation	16,6

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU %	TOTAL	RURAL
Emploi	15,8	22,1
Assurance-emploi	14,9	19,6
Aide sociale	42,5	29,9
Soutien de revenu lié à une invalidité	10,5	10,7
Pension	9,7	10,0
Autre revenu	6,6	7,7

COMPOSITION FAMILIALE %	TOTAL	RURAL
Familles biparentales	24,7	30,9
Familles monoparentales	21,1	26,2
Couples sans enfant	8,2	6,5
Célibataires	46,0	36,4

COMPOSITION FAMILIALE %	TOTAL	RURAL
Locataire de logement du secteur privé	63,2	45,2
Locataire de logement social	21,4	27,4
Propriétaire	13,5	25,2
Sans-abri	1,8	2,2

### PERSONNES AIDÉES PAR LES BANQUES ALIMENTAIRES



## ➤ TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

25 040 personnes ont reçu des denrées d'une banque alimentaire de Terre-Neuve-et-Labrador en mars. De ce nombre, 37 % étaient des enfants. Bien que le nombre de bénéficiaires était inférieur au nombre enregistré en 2008 dans une mesure de 8 %, les banques alimentaires ont distribué des denrées à près de 5 % de la population de la province, ce qui classe la province au deuxième rang du pays à cet égard.

FAITS SAILLANTS %	2015
Enfants	37,4
Personnes âgées	4,0
Variation, 2014-2015	-5,9
Variation, 2008-2015	-8,1
Orgs rapportant une augmentation	38,2

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU %	TOTAL	RURAL
Emploi	8,9	3,9
Assurance-emploi	12,3	4,7
Aide sociale	71,3	76,6
Soutien de revenu lié à une invalidité	0,6	4,3
Pension	6,1	6,6
Autre revenu	0,8	3,8

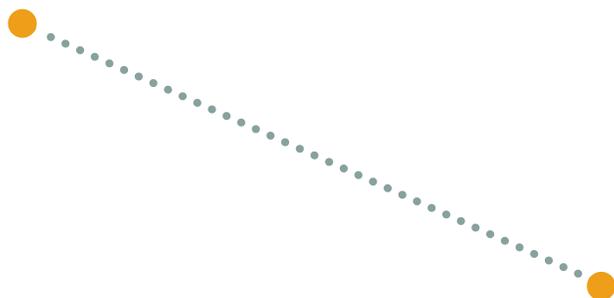
COMPOSITION FAMILIALE %	TOTAL	RURAL
Familles biparentales	24,4	18,1
Familles monoparentales	35,0	22,2
Couples sans enfant	11,2	20,0
Célibataires	29,4	39,7

COMPOSITION FAMILIALE %	TOTAL	RURAL
Locataire de logement du secteur privé	20,7	50,8
Locataire de logement social	67,1	29,7
Propriétaire	11,7	16,1
Sans-abri	0,5	3,5

### PERSONNES AIDÉES PAR LES BANQUES ALIMENTAIRES

27 260

2008



25 040

2015

## MÉTHODOLOGIE

La raison d'être principale de l'étude annuelle de **Bilan-Faim** consiste à donner un aperçu national et provincial du recours aux banques alimentaires et aux programmes de repas au Canada. Cela s'accomplit en comptant le nombre de personnes qui reçoivent de la nourriture des banques alimentaires pendant le mois de mars, et en comptant le nombre de repas et de collations préparés et servis par diverses organisations. Des renseignements sont recueillis sur le nombre de personnes uniques qui reçoivent de la nourriture des banques alimentaires, le nombre total de visites aux banques alimentaires, et le nombre total de repas et de collations préparés et servis dans le cadre des programmes de repas. L'étude se concentre sur le mois de mars parce qu'il s'agit d'un mois ordinaire. Autrement dit, il n'y a pas de tendances prévisibles à la hausse ou à la baisse. Puisque l'étude porte toujours sur le mois de mars, nous sommes en mesure de faire des comparaisons pertinentes quant aux tendances d'utilisation au fil des ans.

Par ailleurs, dans le cadre de l'étude **Bilan-Faim**, nous demandons aux organisations participantes de consigner des données sur plusieurs caractéristiques portant sur les personnes recevant l'aide de leurs banques alimentaires, ce qui comprend (sur une base individuelle), le groupe d'âge, l'identité autochtone, le statut d'immigrant ou de réfugié, le statut d'étudiant, et (sur la base du ménage) la principale source de revenus, la composition du ménage et le type de logement. Cette étude permet de recueillir des renseignements sur divers aspects opérationnels des organisations participantes.

Dans le cadre de l'étude, des questionnaires ont été envoyés à toutes les banques alimentaires connues et à tous les programmes de repas connus en février 2015. Au besoin, les coordonnateurs provinciaux de **Bilan-Faim** ont communiqué avec les organisations à sonder avant la date limite de réponse au questionnaire afin d'obtenir un taux de réponse élevé et de répondre aux questions relatives au sondage. Une fois remplis, les questionnaires ont été envoyés aux coordonnateurs provinciaux, et ceux-ci ont vérifié si les questionnaires étaient complets avant de faire parvenir les copies papier ou les copies électroniques à Banques alimentaires Canada.

Ensuite, le personnel et les bénévoles de Banques alimentaires Canada ont prêté main-forte aux coordonnateurs provinciaux de **Bilan-Faim** pour recueillir les questionnaires qui n'avaient toujours pas été remis et clarifier les incohérences caractérisant les réponses. Après cela, les données du questionnaire ont été saisies dans une banque de données, leur exactitude a été vérifiée et elles ont été analysées par le personnel de Banques alimentaires Canada. Lorsque les banques alimentaires n'ont pas répondu au questionnaire, des estimations conservatrices ont été produites en consultation avec les coordonnateurs provinciaux en s'appuyant sur les données de 2014.

TABLEAU 2 - PARTICIPATION, SONDAGE BILAN-FAIM

PROVINCE/TERRITOIRE	Banques alimentaires (pas de programme de repas)	Programmes de repas (pas de banque alimentaire)	Organismes avec une banque alimentaire et un programme de repas	No. d'agences inclus	Nombre total d'organismes
Colombie-Britannique	57	1	39	322	419
Alberta	111	20	63	368	562
Saskatchewan	27	0	9	58	94
Manitoba	45	2	7	317	371
Ontario	421	115	164	824	1 524
Québec	292	278	412	0	982
Nouveau-Brunswick	40	4	16	27	87
Nouvelle-Écosse	93	61	0	22	176
Île-du-Prince-Édouard	3	0	3	11	17
Terre-Neuve-et-Labrador	30	0	5	64	99
Territoires	12	2	4	0	18
<b>Canada</b>	<b>1 131</b>	<b>483</b>	<b>722</b>	<b>2 013</b>	<b>4 349</b>

## NOTES

---

<sup>1</sup> Les ménages aux prises avec une insécurité alimentaire grave sont les ménages qui ont dû réduire leur consommation alimentaire et qui doivent sauter des repas parce qu'ils ne peuvent pas acheter suffisamment de nourriture. Voir V. Tarasuk et R. Loopstra (2012). « The relationship between food banks and household food security ». *Canadian Public Policy*, vol. XXXVIII, n° 4.

<sup>2</sup> Dans le rapport de cette année, des données provenant de 37 organismes partenaires de la Calgary Food Bank ont été inclus pour la première fois. Ces 37 organismes ont déclaré fournir de la nourriture à 6,043 personnes en Mars 2015. Les informations de ces organismes ne sont pas inclus dans les colonnes intitulés « % Changement, 2014-2015 » et « % Changement, 2008-2015 » pour l'Alberta. Les personnes à qui ces organismes ont fourni de la nourriture sont inclus dans le chiffre globale de 67 443 individus dans la province en 2015.

Certains diminutions remarquables ont été signalées en ce qui a trait à deux grandes banques alimentaires de la Saskatchewan and de l'Ontario. Ces diminutions sont respectivement attribuables à un changement de politique opérationnelle ainsi qu'à un changement de méthode de collecte et de communication des données. Ensemble, ces banques alimentaires ont signalé que 9 452 personnes de moins ont reçu l'aide des banques alimentaires en mars 2015 comparativement à mars 2014.

<sup>3</sup> Tel qu'établi par la mesure du faible revenu fondée sur un panier de consommation. Voir : Ressources humaines et Développement des compétences Canada (2010). *Premier examen complet de la mesure du faible revenu fondée sur un panier de consommation*. Ottawa : Gouvernement du Canada. [http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2011/rhdcc-hrsdc/HS28-178-2010-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2011/rhdcc-hrsdc/HS28-178-2010-fra.pdf).

<sup>4</sup> Gouvernement du Canada (2015). *Rapport trimestriel des montants mensuels et données connexes du Régime de pensions du Canada et de la Sécurité de la vieillesse - Juillet à septembre 2015*. <http://www.servicecanada.gc.ca/fra/services/pensions/carterens/juisep15.shtml>.

<sup>5</sup> Ce chiffre tient compte des divers montants de prestations de retraite complémentaires remis par les gouvernements provinciaux au-delà du Supplément de revenu garanti. Voir : Gouvernement du Canada (2015). *Montant des paiements de la Sécurité de la vieillesse*. <http://www.servicecanada.gc.ca/fra/services/pensions/sv/paiements/index.shtml>.

<sup>6</sup> Statistique Canada (2013). *Tableau 202-0106 – Gains des particuliers, selon certaines caractéristiques et la Classification nationale des professions (CNP-S), dollars constants de 2011, annuel*. Ottawa : Gouvernement du Canada.

<sup>7</sup> Caledon Institute of Social Policy (2015). *Canada social report – Social assistance combined summaries, 2014*. Ottawa : Caledon Institute of Social Policy.

<sup>8</sup> Cette moyenne ne comprend pas la Saskatchewan Assured Income for Disability (13 978 \$ par année) ou l'Alberta Assured Income for the Severely Handicapped (19 446 \$ par année). Voir : Caledon Institute of Social Policy (2014). *Welfare incomes 2013*. Ottawa : Caledon Institute of Social Policy.

<sup>9</sup> Caledon Institute of Social Policy (2015). *Canada social report – Social assistance combined summaries, 2014*. Caledon Institute of Social Policy.

<sup>10</sup> Caledon Institute of Social Policy (2014). *Welfare incomes 2013*. Ottawa : Caledon Institute of Social Policy

---

<sup>11</sup> V. Tarasuk, A. Mitchell et N. Dachner (2014). *L'insécurité alimentaire des ménages au Canada, 2012*. Toronto : Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF).

<sup>12</sup> Caledon Institute of Social Policy (2014). *Welfare incomes 2013*. Ottawa : Caledon Institute of Social Policy.

<sup>13</sup> J. Mosher et J. Hermer (2005). *Welfare fraud: The constitution of social assistance as a crime*. [https://apps.osgoode.yorku.ca/osgmedia.nsf/0/271AE1B3D9D286D38525709A00521FBC/\\$FILE/Welfare%20Fraud%20Report.pdf](https://apps.osgoode.yorku.ca/osgmedia.nsf/0/271AE1B3D9D286D38525709A00521FBC/$FILE/Welfare%20Fraud%20Report.pdf).

<sup>14</sup> Banques alimentaires Canada (2010). *Quelles politiques pourraient diminuer le besoin des banques alimentaires au Canada?* Toronto : Banques alimentaires Canada. <https://www.foodbankscanada.ca/getmedia/6c43bf84-cbe9-4068-abe9-d6d1f6fbacd8/enquete-politique-bilan-faim-2008-2010.pdf.aspx?ext=.pdf>.

<sup>15</sup> Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (2015). *Housing for all: A national voice for affordable housing and homelessness in Canada*. Ottawa : ACHRU. [http://www.chra-achru.ca/media/content/Pre%20budget\\_August%202014\\_en.pdf](http://www.chra-achru.ca/media/content/Pre%20budget_August%202014_en.pdf).

<sup>16</sup> Gouvernement du Canada (2015). *Investissement dans le logement abordable*. <http://plandaction.gc.ca/fr/initiative/investissement-logement-abordable>.

<sup>17</sup> Société canadienne d'hypothèques et de logement (2015). *Le taux d'occupation des logements locatifs est stable au Canada, mais il varie d'une région à l'autre*. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement.

<sup>18</sup> Emploi et Développement social Canada (2014). *Indicateurs de mieux-être au Canada*. Ottawa : Gouvernement du Canada.

<sup>19</sup> Conseil canadien sur l'apprentissage (d/u). *Mesurer les compétences en littératie au Canada*. <http://www.ccl-cca.ca/CCL/Reports/LiteracySelfAssessment/aboutliteracy-2.html>.

<sup>20</sup> B. Hayes (2015). *Canada Job Grant: « An amazing success » but for whom?* <https://brigidhayes.wordpress.com/2015/05/11/canada-job-grant-an-amazing-success-but-for-whom/>.

Voir aussi : B. Hayes (2015). *The Canada Job Fund: An overview of the federal transfer to provinces and territories*. Ottawa : SCFP.

<sup>21</sup> V. Tarasuk, A. Mitchell et N. Dachner (2014). *L'insécurité alimentaire des ménages au Canada, 2012*. Toronto : Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF).

<sup>22</sup> Organisation nationale de la santé autochtone (d/u). *Overview of Inuit health*. <http://www.naho.ca/inuit/overview-of-inuit-health/>.

<sup>23</sup> Conseil des académies canadiennes (2014). *La sécurité alimentaire des populations autochtones dans le Nord du Canada : Évaluation de l'état des connaissances*. Ottawa : Comité d'experts sur l'état des connaissances à propos de la sécurité alimentaire dans le Nord du Canada, Conseil des académies canadiennes.

<sup>24</sup> Les trois personnes mises en lumière dans cette section du rapport sont de vraies personnes qui ont partagé leurs histoires avec Banques alimentaires Canada. Leurs noms ont été changés, et les images viennent d'une banque de photographies.

Banques alimentaires Canada remercie les centaines de milliers de personnes qui ont accès aux programmes alimentaires de même que les milliers de membres du personnel et de bénévoles qui fournissent des renseignements pour le rapport **Bilan-Faim** chaque année. Sans leurs efforts et leur participation, cette recherche ne pourrait se concrétiser.

## COORDONNATEURS PROVINCIAUX DE **BILAN-FAIM** 2015

Amy Symons  
FOOD BANKS BC  
(COLOMBIE-BRITANNIQUE)

—  
Laura Lansink  
FOOD BANKS BC  
(COLOMBIE-BRITANNIQUE)

—  
Stephanie Rigby  
ALBERTA FOOD BANKS  
(ALBERTA)

—  
Amy Peña  
FOOD BANKS OF  
SASKATCHEWAN  
(SASKATCHEWAN)

Karen Flett  
WINNIPEG HARVEST  
(MANITOBA)

—  
Amanda Finley King  
ONTARIO ASSOCIATION  
OF FOOD BANKS  
(ONTARIO)

—  
Gaël Chantrel  
LES BANQUES  
ALIMENTAIRES  
DU QUÉBEC  
(QUÉBEC)

Zakary O. Rhissa  
LES BANQUES  
ALIMENTAIRES  
DU QUÉBEC  
(QUÉBEC)

—  
George Piers  
ASSOCIATION  
DES BANQUES  
ALIMENTAIRES DU  
NOUVEAU-BRUNSWICK  
(NOUVEAU-BRUNSWICK)

—  
Becky Mason  
FEED NOVA SCOTIA  
(NOUVELLE-ÉCOSSE)

Wendy Mugridge  
FEED NOVA SCOTIA  
(NOUVELLE-ÉCOSSE)

—  
Mike MacDonald  
UPPER ROOM  
FOOD BANK  
(ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD)

—  
Eg Walters  
COMMUNITY FOOD  
SHARING ASSOCIATION  
(TERRE-NEUVE-ET-  
LABRADOR)

### ÉDITION ET CONCEPTION GRAPHIQUE

*Crescent Group*

### LE BILAN-FAIM A ÉTÉ RÉDIGÉ PAR

*Shawn Pegg et Diana Stapleton, Banques alimentaires Canada*

© Droit d'auteur 2015 Banques alimentaires Canada.

Tous droits réservés. All rights reserved.

ISBN: 978-0-9921091-4-1 (version anglaise)

978-0-9921091-5-8 (version française)

*Prière de citer comme suit : Banques alimentaires Canada (2015).*

**Bilan-Faim 2015.** Toronto : Banques alimentaires Canada.

Nous pouvons  
réduire la  
nécessité  
des banques  
alimentaires





5025 Orbitor Drive  
Building 2, Suite 400  
Mississauga, ON L4W 4Y5

Tél.: 905-602-5234  
Sans frais: 1-877-535-0958  
Télec.: 905-602-5614

[info@foodbankscanada.ca](mailto:info@foodbankscanada.ca)  
[www.banquesalimentairescanada.ca](http://www.banquesalimentairescanada.ca)  
[facebook.com/FoodBanksCanada](https://facebook.com/FoodBanksCanada)  
[twitter.com/foodbankscanada](https://twitter.com/foodbankscanada)

## À PROPOS DE BANQUES ALIMENTAIRES CANADA

Banques alimentaires Canada soutient un réseau unique de plus de 3 000 organismes alimentaires dans chacune des provinces et territoires, venant en aide à quelque 800 000 Canadiens par mois. Notre réseau partage collectivement chaque année plus de 200 millions de livres de produits alimentaires essentiels et propres à la consommation, propose des programmes sociaux afin d'encourager l'autonomie, et préconise des solutions politiques durables qui contribueront à créer un Canada où personne n'aura à vivre avec la faim. Visitez [banquesalimentairescanada.ca](http://banquesalimentairescanada.ca) pour obtenir plus d'information.

### SOULAGER LA FAIM AUJOURD'HUI. PRÉVENIR LA FAIM DEMAIN.

